

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°2023-054

PUBLIÉ LE 9 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture de la Somme - Direction de la Citoyenneté et de la Légalité /

80-2023-06-06-00001 - Arrêté de composition de la commission du titre de séjour - Nouvelle composition (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Somme - Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

80-2023-06-06-00001

Arrêté de composition de la commission du titre de séjour - Nouvelle composition



ARRÊTÉ

Composition de la commission du titre de séjour - Nouvelle composition

LE PRÉFET DE LA SOMME

VU la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et notamment ses articles 3 et 8 ;

VU les accords de Schengen du 15 juin 1985 et leur convention d'application du 19 juin 1990 ;

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et particulièrement ses articles L. 432-13 et suivants et R. 432-6 et suivants ;

VU l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié;

VU le code des relations entre le public et l'administration;

VU l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2020 portant composition de la commission du titre de séjour ;

VU le courrier de la Présidente de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de la Somme en date du 12 octobre 2020 ;

VU la nécessité de désigner un suppléant en cas d'empêchement de Madame Christiane HOSTEN, membre titulaire ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1er. - La commission du titre de séjour est constituée comme suit :

Membres désignés par la Présidente de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de la Somme :

- Madame Anna-Maria LEMAIRE, maire d'Acheux en Amiénois, titulaire
- Monsieur Michel LETESSE, maire de Bouzincourt, suppléant

Membres désignés par le Préfet de la Somme :

- Monsieur Gérald TRUY, conseiller honoraire des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel titulaire
- Madame Christiane HOSTEN, conseillère d'administration de l'Intérieur et de l'Outre-mer à la retraite, titulaire, suppléée en cas d'absence ou d'empêchement par Madame Sylvie CHATELAIN, conseillère technique en travail social à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités de la Somme.
- Article 2. Monsieur Gérald TRUY est désigné en qualité de Président de ladite commission.
- Article 3. L'arrêté préfectoral du 6 novembre 2020 susvisé est abrogé.
- Article 4. La Secrétaire Générale de la Préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Somme et dont une copie sera adressée aux membres titulaires et suppléants de la Commission du titre de séjour précités.

Amiens, le 0 6 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation, La Secrétaire Générale,

Myriam GARCIA